

TRIHOM
GRAVELINES
90 Rue Charles Fourier
ZAC du Guindal
59820 GRAVELINES
Siret: 37864904000177

Informations bancaires

Domiciliation Bancaire **BNP PARIBAS PARIS MAINE MONTPARNASSE**
Merci d'envoyer vos avis de virement détaillé à : g-orn-trihom-service-ri@orano.group
N° de cpt : 00010514237 Clé 58 Banque : 30004 Guichet : 00274
TVA acquittée à l'encaissement - N° de TVA : FR 17 378 649 040
BIC : BNPAFRPPAC - Aucun escompte ne sera accepté en cas de paiement anticipé
IBAN : FR76 3000 4002 7400 0105 1423 758

INTERIM QUALITE
12 ter. rue le l'Amiral Ronarc'h

59140 DUNKERQUE

CLIENT Commanditaire :

INTERIM QUALITE
12 ter. rue le l'Amiral Ronarc'h , 59140, DUNKERQUE
N° Client : CLI-00002726 / Compte Tiers : CL2717
Siret : 78979263700033

Information Facture

Facture N°	Date d'émission	Date d'échéance	Conditions de règlement	Bon de Commande Client	Autre N° de Commande
JF2606001576	25/06/2026	25/07/2026	30 Jours à date d'émission de facture	2026-06-0151	

Détail de votre facture

Désignation / Participant(s)	Durée (h) : 14:00	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT	TVA	
Formation Inter Session : S2626JA du 22/06/2026 au 23/06/2026 Formation : FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Lieu : GRAVELINES Participant : DEHAESE Valentin		246,00 €	1.00	246,00 €	20 %	49,20 €

TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
20 %	246,00 €	49,20 €	295,20 €
Montants totaux	246,00 €	49,20 €	295,20 €

Net à payer	295,20 € TTC
--------------------	---------------------

Cette facture tient lieu de Convention Simplifiée

Le programme de la formation, les moyens pédagogiques associés, les modalités d'évaluation et d'attestation sont décrits dans la Fiche Produit
Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera systématiquement demandée en cas de retard de paiement
(Art. L 441-6 du décret n° 2012-1115)
Tout paiement intervenant postérieurement à l'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 3 fois le taux légal en vigueur.
Si société issue d'un pays intra-communautaire : exonération TVA - TVA intracommunautaire Article 283-2 du CGI. Exonération TVA, art. 262 ter-I du code général des impôts, auto-liquidation par le preneur
Si société hors UE : exonération TVA - Article 259A ou 259B du CGI.

Adresse de règlement :
TRIHOM – Espace Belliparc – ZA du Véron Sud – Rue Yvette CAUCHOIS
37420 BEAUMONT EN VERON
SAS au capital de 52 566,75€ - RCS TOURS B 378 649 040
APE 8559A - N° d'activité 24 37 01273 37
N° de TVA : FR 17 378 649 040 / N° de SIRET : 37864904000193
En cas de règlement par virement, veuillez indiquer les numéros de factures sur les avis de virement.
En cas de règlement par chèque, veuillez adresser votre règlement à l'ordre de TRIHOM SAS avec le papillon ci-dessous

Facture N° : JF2606001576
Date de la facture: 25/06/2026
Net à payer: **295,20 € TTC**

TVA Intra-client : FR45437939200